

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022



Conseillers en exercice : 23
Conseillers présents : 17
Pouvoirs : 6

Ont voté :
Pour
Contre
Abstention

L'an deux mille vingt, le mardi treize décembre deux-mille-vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal Semoy, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2022

Présents :

Laurent BAUDE - Patricia BLANC - Jean-Louis FERRIER - Christophe SARRE - Hervé LETOURNEAU - Jean-Paul LEGAL - Philippe RINGUET - Nathalie RODRIGUES - Rabah LOUCIF - Francis RODRIGUES - Stéphanie DARDEAU - Linda LOISEL - Christelle LEGENDRE - Amandine LOUIS - Robert FENNINGER - Martine AIME - Stéphanie HOUDAS

Absents excusés

Sana CHENET-CHELDA - Chahrazede BENKOU NAVARRO - Elisabeth GUEYTE - Olivier MORAND - Hugo LEMAITRE - Anne-Sophie FABRE

Pouvoirs :

Sana CHENET-CHELDA a donné pouvoir à Laurent BAUDE
Chahrazede BENKOU NAVARRO a donné pouvoir à Philippe RINGUET
Elisabeth GUEYTE a donné pouvoir à Jean-Paul LE GAL
Olivier MORAND a donné pouvoir à Patricia BLANC
Hugo LEMAITRE a donné pouvoir à Christophe SARRE
Anne-Sophie FABRE a donné pouvoir à Martine AIME

Secrétaire de séance : Martine AIME

84/22 – INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE SUITE A UNE DEMISSION

Monsieur le Maire rapporte que, suite à la démission de M. Laurent BAUCHET, il convient de procéder à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale. Il est donné lecture de l'article L.270 du Code électoral : « *Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.* »

La candidate appelée à remplacer le conseiller municipal est Mme. Anne-Sophie FABRE. Le nouveau tableau du Conseil municipal est ainsi modifié comme suit :

| |
|---------------------------|
| Laurent BAUDE |
| Patricia BLANC |
| Jean-Louis FERRIER |
| Sana CHENET-CHELDA |
| Christophe SARRE |
| Chahrazede BENKOU NAVARRO |
| Hervé LETOURNEAU |
| Jean-Paul LEGAL |
| Philippe RINGUET |
| Elisabeth GUEYTE |
| Olivier MORAND |
| Nathalie RODRIGUES |
| Rabah LOUCIF |
| Francis RODRIGUES |
| Stéphanie DARDEAU |
| Linda LOISEL |
| Christelle LEGENDRE |
| Amandine LOUIS |
| Hugo LEMAITRE |
| Robert FENNINGER |
| Martine AIME |
| Stéphanie HOUDAS |
| Anne-Sophie FABRE |

Mme. Anne-Sophie FABRE est installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

Ceci étant exposé,

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE du nouveau tableau du Conseil municipal**

Fait à Semoy, le 13 décembre 2022

Le président de séance,

Laurent BAUDE

Maire



La secrétaire de séance,

Martine AIME

Conseillère municipale

Envoi et réception en préfecture le :

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voies de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception par le représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité
- date de publication et/ou de notification